

Compte rendu du conseil municipal du 19 mars 2024

Convocation envoyée le 13.03.2024

Présents : JL NOYER, JP Paul MONTORIOL, Stéphanie FAURIE THOMAS, Aude GARRIGUE, Ludovic GRANGER, Philippe KRZEMINSKI, Alain LESTANG, Daniel LONGO, JP Paul TABANOU.

Absents : Christophe BEUSSE, Cyril ROUGIER

Procuration : Néant

Aude GARRIGUE est nommée secrétaire de séance et donne lecture du compte rendu du précédent conseil municipal. Aucune observation.

Ordre du jour

- **Vote du Compte administratif 2023**

En premier lieu, Monsieur le Maire précise à l'assemblée qu'il ne prendra part ni au débat d'après présentation, ni au vote du compte administratif 2023.

Monsieur le Maire, ayant quitté l'assemblée, Monsieur Jean-Paul MONTORIOL, en qualité de président, est désigné, pour l'examen et la présentation du compte administratif de la commune du budget principal.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget principal de la commune de Veyrines-de-Vergt, le Conseil Municipal approuve à la majorité des membres présents et représentés le compte administratif de la commune de Veyrines-de Vergt de l'année 2023.

- **Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023**

Le conseil municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023

- Considérant les éléments suivants :

Le résultat cumulé de la section d'investissement étant de : **-37 159.83 €**

Reste sur excédent de Fonctionnement à
reporter au B.P. 2024 ligne **002** (report créditeur) **287 537.06 €**

TOTAL.....324 696.89 €

- **Vote des subventions allouées aux associations pour l'année 2024**

Les subventions allouées aux différentes associations ont été votées par le Conseil Municipal.

Le montant global alloué s'élève 4 080.00 €.

Trois membres du Conseil Municipal, étant présidents de trois de ces associations, ont quitté la salle et n'ont pas pris part au vote.

Le conseil municipal est déclaré clos à 22h30.